



p.6

Entretien

Jacques Rigaud



p.11

Illuminations

Rosières aux couleurs de Noël



p.18

Alessia Pereira

Lauréate du Prix départemental aux Jeunes Musiciens



p.20

Histoire

Recensements de 1926 et 1931

n° 113
Janv. 2021

Le Crillois

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

2021

UNE ANNÉE
MASQUÉE ?

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson

100 111 818 - Comité technique - 11/2010 - 10010000 - Illustration : Pascal Pignatelli / Olycom

• LE MOT DU MAIRE



Chers Caillotins,

L'année 2020 a été une année particulièrement difficile pour tous. La crise sanitaire, ponctuée par des périodes de confinement et des règles sanitaires contraignantes, a eu des conséquences délétères sur notre quotidien. Le lien social, si important pour notre qualité de vie, a été mis à mal. Personne n'a été épargné par cette crise sans précédent.

Dans ces conditions, l'installation de l'équipe municipale a été complexe. C'est grâce à l'esprit d'équipe, le sens des responsabilités et le travail de chacun que nous avons été rapidement opérationnels.

Les services municipaux n'ont pas été en reste. Je tiens à remercier tous les agents de notre commune qui ont contribué à faire en sorte que « la continuité du service public » soit une réalité à Rosières.

Grâce à ce travail collectif et très consciencieux, nos enfants ont pu fréquenter l'école et la cantine en toute sécurité. Nous avons maintenu l'entretien de la commune et sa sécurité. L'école de musique a poursuivi son activité, malgré le confinement, par la mise en place d'un enseignement à distance. Le centre communal d'action sociale s'est mobilisé pour les personnes vulnérables et la plupart des services proposés à nos aînés ont été maintenus quand cela était possible.

Dans ce contexte sanitaire, il était important que l'Espace médical du Chêne, inauguré en début d'année, soit le plus rapidement opérationnel. C'est chose faite. Un médecin généraliste

supplémentaire s'y installera début janvier. Nous lui réservons le meilleur accueil.

L'année 2021 nous permettra de débiter notre réflexion pour élaborer un projet de bâtiment pour la restauration scolaire. C'est un équipement dont Rosières a besoin. Nous vous l'avions proposé lors de la campagne des élections municipales. Un comité de pilotage a été créé par le Conseil municipal pour construire ce projet. Il est composé d'élus, d'agents municipaux, de représentants de parents d'élèves et de la directrice de l'école primaire afin que les besoins soient exprimés et qu'in fine, le bâtiment qui sera construit réponde au mieux aux besoins de la commune. Les commissions municipales ont déjà travaillé sur de nombreux projets. Vous les découvrirez au fur et à mesure de leur mise en œuvre. Comme vous le voyez, la crise sanitaire ne doit pas être synonyme d'immobilisme. A ce titre, l'année 2021 s'annonce particulièrement chargée pour les élus et les services de la commune.

J'espère de tout cœur que cette crise sera prochainement derrière nous et que nous pourrons enfin nous retrouver tous ensemble lors de nos traditionnelles manifestations communales. Dans cette attente, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Yves REHN
Maire

Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

1. LE CONSEIL MUNICIPAL

PAGES 4-5

2. VIE MUNICIPALE

PAGES 6-7

3. TRAVAUX VOIRIE / BÂTIMENTS

PAGES 8-9

4. JEUNESSE ET SPORTS

PAGES 10-14

5. AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE ET VIE LOCALE

PAGES 15-17

6. UN PEU D'HISTOIRE

PAGES 20-21

7. VIE ASSOCIATIVE

PAGES 22-32

Le Caillotin

- **Directeur de la publication :**
Yves REHN
- **Comité de lecture :** Commission Affaires sociales, vie associative et vie locale
- **Création, mise en page :**
SYSCOM'
(www.agence-syscom.com)
- **Impression :** La Renaissance
- **Dépôt légal :** 26-330/0

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2020

Le Conseil Municipal :

● **A ADOPTÉ** le procès-verbal de la séance du 27 juillet 2020.

● **A INSTALLÉ** un nouveau conseiller municipal, M. Bruno MAYEUR, suite à la démission de M. Jacques RIGAUD de ses fonctions de conseiller municipal.

● **A ÉLU** un nouvel adjoint au Maire suite à la démission de M. Jean-Luc PLAISANCE de ses fonctions d'adjoint.

● **A FIXÉ** le montant des indemnités de fonctions du Maire, des adjoints et du conseiller municipal délégué à compter du 28 septembre 2020.

● **A APPORTÉ** des précisions à la délibération n° 2020-014 du Conseil Municipal du 26 mai 2020 sur les délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire.

● **A ÉLU** les membres de la commission de délégation de service public.

● **A DÉSIGNÉ** un représentant du Conseil Municipal au conseil d'école de l'école primaire.

● **A ACCORDÉ** une subvention au titre de l'exercice 2020 aux associations ci-contre (voir tableau).

● **A AUTORISÉ** M. le Maire à signer les avenants aux conventions générales passées avec le Rosières Omni-Sports et le Comité des Fêtes et des Loisirs.

● **A APPROUVÉ** l'acquisition de la parcelle cadastrée section AP n° 83 chemin de la Chasse aux Loups.

ASSOCIATIONS	MONTANTS ALLOUÉS
La Prévention Routière	170 €
Association sportive Collège Marie Curie	500 €
CSAG - Club Sportif et Artistique de la Gendarmerie	1 000 €
Comité Départemental Handisport Aube	200 €
Les Ecureuils de Rosières / St Julien	4 500 €
ROS Subvention générale	31 110 €
ROS Subvention animateur	32 770 €
ADPC 10 - La Protection civile de l'Aube	500 €
AFEE - Association française de l'épilepsie de l'enfant	600 €
ARIHA - Action et Recherche pour l'Insertion des Handicapés de l'Aube	500 €
Banque Alimentaire	500 €
Club des Amis de Rosières	6 500 €
Comité des Fêtes et des Loisirs	17 500 €
Comité des Fêtes de la Caserne Oger	500 €
Comité Social du Personnel Communal	9 400 €
Confrérie de St Eloi Saint-André-les-Vergers / Rosières	300 €
EEMA - Ecole des enfants malades de l'Aube	900 €
Les Restaurants du Cœur	200 €
Société de chasse de Rosières	125 €
UNAFAM - Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux	450 €
UNCAFN Rosières	700 €
TOTAL	108 925 €

● **A APPROUVÉ** le remplacement d'un luminaire rue Charles Perrault.

● **A APPROUVÉ** le remplacement d'un luminaire rue de la Liberté.

● **A MODIFIÉ** les tarifs des frais de fourrière pour automobiles.

● **A ADOPTÉ** la décision modificative n° 1 du Budget Communal 2020.

Séance du 14 décembre 2020

Le Conseil Municipal :

- **A APPROUVÉ** le renouvellement de l'adhésion de la commune au service commun « Conseil en Energie Partagé » de Troyes Champagne Métropole.
- **A DECIDÉ** le transfert au SDEA de la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables ».
- **A APPROUVÉ** l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables par le SDEA sur le parking public de la Mairie.
- **A APPROUVÉ** la création d'un comité de pilotage et la proposition de recours à un programme dans le cadre du projet de construction d'un restaurant scolaire.
- **A APPROUVÉ** le projet de convention-cadre à passer avec le Conseil Départemental de l'Aube pour définir les conditions de réalisation et d'entretien des ouvrages et aménagements sur le domaine public routier départemental en agglomération.
- **A APPROUVÉ** le lancement d'une étude « circulation-sécurité ».
- **A ADOPTÉ** la modification du règlement intérieur du Club Ados.
- **A ADOPTÉ** un règlement intérieur pour l'Espace Médical du Chêne.
- **A FIXÉ** les tarifs de l'Ecole Municipale de Musique pour l'année 2020-2021.
- **A APPROUVÉ** l'élargissement de la prise en charge d'une partie du coût des titres de transport TCAT à destination des écoliers, collégiens et lycéens, aux abonnements « Mobilo invalidité 50 % » et le plafonnement du remboursement.
- **A APPROUVÉ** le rapport de gestion du Conseil d'administration de la SPL-XDEMAT sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- **A APPROUVÉ** le renouvellement de la convention de prestations intégrées de la SPL-XDEMAT.
- **A APPROUVÉ** le renouvellement de l'adhésion au service paies à façon du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube.

- **A APPROUVÉ** le renouvellement de la convention passée avec le service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube.
- **A DONNÉ UN AVIS FAVORABLE** aux nouvelles règles internes de publicité et de mise en concurrence applicables pour les marchés passés par la commune non soumis à procédure formalisée par le Code de la Commande Publique.
- **A ÉMIS UN AVIS FAVORABLE** à l'ouverture des commerces de détail implantés sur la commune pour les dimanches 19 et 26 décembre 2021.
- **A ACCEPTÉ** l'intégration des frais d'insertion dans les journaux d'annonces légales.
- **A ACCEPTÉ** l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables.
- **A AUTORISÉ** M. le Maire à engager et à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021.
- **A APPROUVÉ** la décision modificative n° 2 du budget communal 2020.
- **A APPROUVÉ** la décision modificative n° 1 du budget de l'Espace Médical du Chêne 2020.



Retrouvez les dates de conseil municipal sur :

www.commune-rosieres10.fr

Rubrique vie municipale / le Conseil Municipal/
Les séances du CM

ENTRETIEN AVEC JACQUES RIGAUD

Après avoir consacré 49 années de sa vie à la gestion de notre commune, Jacques Rigaud, Maire de Rosières durant 43 ans, a démissionné du Conseil municipal le 17 septembre dernier, comme il l'avait annoncé durant la campagne des élections municipales de mars 2020. Une page se tourne donc pour notre commune, et nous lui avons demandé ce qui l'avait conduit à passer la main.

Jacques Rigaud, vous avez décidé, l'an dernier, de ne pas vous représenter en tant que Maire de Rosières. Qu'est-ce qui vous a amené à prendre cette décision ?

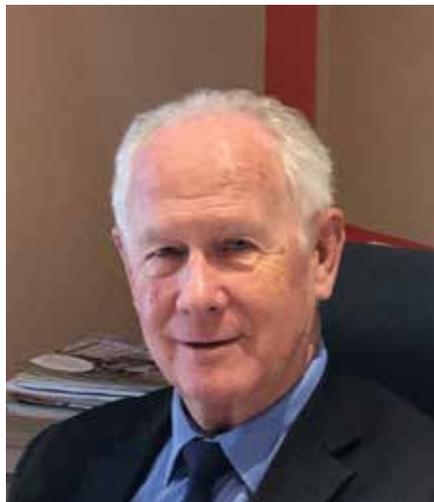
J. Rigaud - J'ai été élu pour la première fois en 1971 comme Conseiller municipal et en 1977 comme Maire.

Ce n'est ni la lassitude ni le manque de dynamisme qui ont orienté ma réflexion.

Après avoir passé 49 années au service de Rosières, il me restait un challenge à relever : préparer la transition dans les meilleures conditions.

C'est pourquoi, avec l'accord de celui que j'avais sollicité pour assurer ma succession, nous avons préparé la liste des femmes et des hommes que j'ai proposée aux électeurs de Rosières.

Justement, vous avez proposé à Yves Rehn de conduire la liste « Pour la défense des intérêts communaux ». Pourquoi avoir choisi Yves Rehn ?



J. Rigaud - Diriger une commune en 2020 est devenue extrêmement complexe et il y a aussi l'importance prise par l'intercommunalité.

Il me fallait donc choisir un homme d'expérience au caractère bien trempé.

Je connais Yves Rehn quasiment depuis sa naissance et j'ai suivi son parcours de Maire de La Chapelle-Saint-Luc et de 1^{er} Vice-Président de l'agglomération.

Je savais qu'il avait les qualités requises pour assurer cette fonction dans les meilleures conditions.

43 années à la tête de la commune. Dites-nous à quoi ressemblait Rosières à l'époque et comment la commune a évolué depuis ?

J. Rigaud - Rosières était un petit village rural sans commerce et quasiment sans activité économique. Les besoins n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui et tout ou presque était à construire. J'ai eu tout au long de mes mandats des équipes formidables qui m'ont aidé pour transformer la commune.

La population m'a toujours

accordé sa confiance ce qui, pour moi, était essentiel. Nous n'avons pas mis la charrue avant les bœufs et avant de construire, nous avons créé de l'activité économique et donc des ressources financières. Cela nous a permis ensuite de travailler sur les écoles, le sport, la culture, et surtout de créer des passerelles intergénérationnelles.

Quels ont été les faits les plus marquants durant vos différents mandats ?

J. Rigaud - Nous avons beaucoup investi dans tous les domaines et pour toutes les générations. Vous donner une liste à la Prévert n'aurait pas de sens. Nous pouvons regretter le recul des aides de l'Etat et la complication des procédures qui ont souvent été des points de blocage.

Ma plus grande fierté aura été de préserver l'attractivité de Rosières et d'éviter la construction d'immeubles qui auraient nui à l'intégration des nouvelles populations.

Et maintenant, à quoi allez-vous consacrer le temps libre dont vous disposez à présent ?

J. Rigaud - J'ai encore des responsabilités au niveau du Département, de la Technopole de l'Aube et du Service départemental d'incendie et de secours pour une partie de l'année 2021.

Ce sera ensuite, comme pour beaucoup de retraités, le jardinage, le bricolage et les voyages...

Après toutes ces années passées au service de notre commune, nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa nouvelle vie !

DES CHANGEMENTS...

AU CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Luc PLAISANCE a démissionné pour raisons personnelles de ses fonctions de Maire-Adjoint à la voirie le 24 septembre dernier, mais a souhaité poursuivre son mandat de Conseiller municipal de Rosières.

Le Conseil municipal a acté cette décision le 28 septembre et a élu **M. Jacky LAHAYE**, 7e Adjoint au Maire, chargé des affaires scolaires, de la restauration scolaire et de la sécurité, et **M. Bruno MAYEUR**, Conseiller municipal délégué aux espaces urbains et territoires de vie.



Jacques RIGAUD est remplacé par un nouveau conseiller municipal délégué, **Bruno MAYEUR**, qui apportera ses compétences techniques, notamment en matière d'urbanisme.

DANS LE PERSONNEL

TROIS NOUVEAUX AGENTS ONT INTÉGRÉ LES EFFECTIFS DE LA MAIRIE CETTE ANNÉE :



Rémi EBTINGER : Après des études et une expérience professionnelle spécialisées dans le domaine du traitement de l'eau, Rémi EBTINGER a géré, pendant 4 années, les services techniques municipaux de Saint-Julien-les-Villas. Il a été recruté par notre collectivité le 1^{er} février dernier pour prendre la responsabilité du nouveau Pôle Technique où il a notamment en charge la partie administrative des services techniques (programmation et suivi des travaux, suivi du budget, ...). Il succède ainsi à Didier GOUTTERMANN, responsable des Services Techniques Municipaux qui a pris sa retraite le 1^{er} septembre dernier, après 15 années de bons et loyaux services.

Alexandre LUCAS : Fort d'une expérience de 16 années à la Mairie de Saint-André-les-Vergers et bricoleur émérite, ce plombier de formation est chargé, entre autres, de la réalisation des travaux d'entretien courant des bâtiments communaux (petites réparations, peinture, plomberie...).

Il remplace Patrice POUHEIR, agent technique, parti à la retraite le 1^{er} mai.



Catherine CHARVOT : Jusqu'alors Directrice Générale Adjointe à la Mairie de Saint-Parres-aux-Tertres, elle a été recrutée par notre commune, au 1^{er} novembre dernier, suite à la récente réorganisation des services municipaux et à la création d'un poste de responsable Finances-Ressources Humaines. Elle prend ainsi la direction du Pôle Ressources Humaines - Finances et aura pour missions, notamment, de mettre en œuvre les orientations budgétaires de la collectivité et d'assurer la gestion administrative et statutaire du personnel communal.



Rue de la Liberté

● LES TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE

L'année 2020 aura été marquée par la mise en place d'une nouvelle équipe municipale, et la création d'une commission Technique regroupant l'urbanisme, la voirie et le patrimoine bâti.

La crise sanitaire n'ayant pas facilité la mise en place de cette commission, nous avons pu, cependant, réaliser les travaux nécessaires au bon fonctionnement des bâtiments ainsi qu'à la sécurité des biens et des personnes.

Les réalisations pour le patrimoine bâti :

- la mise en place d'une installation de détection intrusion dans le groupe scolaire. L'en-

sembles des bâtiments (élémentaire et maternelle) se trouvent désormais protégés des intrusions ;

- le remplacement de la centrale intrusion du centre culturel ;
- le remplacement d'un groupe de climatisation réversible au groupe scolaire ;
- l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et hydrides Place Charles de Gaulle ;
- la réfection d'un bureau de la mairie pour l'accueil d'un nouvel agent de la collectivité.

Les réalisations pour la voirie :

La commission Technique devait réagir rapidement afin de sécuriser les étudiants de plus en plus nombreux à fréquenter la rue Victor Hugo, en réalisant une voie sécurisée provisoire qui permettra aux utilisateurs de ce secteur de se déplacer en toute sécurité.



Rue Victor Hugo

Par ailleurs, le Département a réalisé dernièrement la réfection du revêtement des voiries, route de Saint-Pouange, rue du Chêne, rue de la Liberté, rue Pasteur. Quelques ajustements ont été apportés afin de parfaire les finitions.

INSTALLATION D'UNE BORNE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le Conseil municipal souhaitant s'engager dans la transition énergétique, a voté, lors de sa dernière réunion de décembre, le déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques.

Le développement de moyens de transport à faible émission de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, constitue une priorité au regard des exigences de la transition énergétique et implique donc une politique de déploiement d'infrastructures dédiées.

Notre collectivité se verra donc dotée prochainement d'une borne de recharge qui sera située sur le parking de la mairie.

Le principe de fonctionnement sera simple et identique à l'ensemble des bornes se trouvant déjà installées sur l'agglomération. L'accès au socle de prise et au service de recharge d'une borne n'est possible qu'après identification de l'utilisateur :

- pour un utilisateur régulier (abonné) par badge RFID délivré à l'utilisateur après inscription via le formulaire d'inscription accessible sur le site du SDEA. Ce badge est crédité au départ pour l'utilisateur et rechargé régulièrement avec le nombre d'unités de charges souhaitées via un paiement bancaire ;



- pour un utilisateur occasionnel, avec un smartphone en scannant le QR code présent sur le point de charges concerné et en achetant le nombre d'unités de charges souhaitées, via le paiement bancaire.

Les tarifs :

Utilisateurs abonnés : **1 € l'unité.**

Utilisateurs occasionnels : **1,50 € l'unité.**

1 unité permet d'obtenir 6 kWh de charge correspondant à environ 20 minutes de charge accélérée.

LES PROJETS À L'ÉTUDE

Afin de permettre une meilleure visibilité des investissements sur l'ensemble du mandat, la commission Technique travaille sur un plan d'investissement regroupant l'essentiel des travaux nécessaires pour notre commune et notamment la réalisation d'un bâtiment de restauration scolaire avec une option centre de loisirs.



2021 verra donc naître le projet de cette opération tant attendue par les utilisateurs pour une mise à disposition fin 2023.

Le Conseil municipal a fait le choix de se faire accompagner d'un programmeur pour ce projet afin de répondre aux attentes, de respecter les délais de conception et de réalisation. L'année

Nous travaillons également sur l'Ad'AP, (Agenda d'accessibilité programmée) pour les bâtiments sportifs et ceux du groupe scolaire. L'ensemble des travaux, qui mettra en conformité ces bâtiments, seront réalisés en juillet et août 2021.



Durant le mandat, la commission travaillera également sur un programme d'économie d'énergie pour l'ensemble de nos bâtiments. Le complexe Raymond Laurent sera le premier bâtiment à bénéficier de ce programme et sera doté d'un nouvel équipement durant l'année 2021.



La commission Technique se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne année 2021.

Arnaud Raymond

Dans les années passées, *Le Caillotin* vous informait régulièrement de l'activité distincte des commissions Sports, Vie scolaire et Accueil de loisirs et Jeunesse.

Avec l'avènement d'une nouvelle équipe municipale, ces trois commissions ont fusionné pour donner naissance à la commission Jeunesse et Sports. Une commission bien sûr élargie, avec

plus de membres, plus d'idées et de débats constructifs.

C'est donc sous ce nouveau vocable que nous vous informerons régulièrement de nos activités. **La commission Jeunesse et Sports vous souhaite une excellente année 2021.**

Françoise Poinsenot, Patrick Melchers, Jacky Lahaye

● DU CÔTÉ... DU SPORT

Ce Caillotin de début d'année paraît dans un contexte particulier puisque, comme pour beaucoup de sujets, le sport avec la COVID-19 a été bien mis à mal, que ce soit pour les entraînements ou les compétitions.

Concernant les travaux inscrits au budget par l'ancienne municipalité, seule la création du nouveau terrain de tennis extérieur à la place de l'ancien a été effectuée. Et encore, si la dalle est construite, le traçage, l'installation des nouveaux poteaux, du filet et du nouveau grillage sont opérationnels, il reste la peinture au sol à terminer, ce qui sera finalisé en mars ou avril.

Pour l'arrosage automatique du terrain de foot, suite à une nouvelle possibilité technique pour que le débit d'eau soit suffisant, le projet a été retardé. Néanmoins, il sera prêt pour la nouvelle saison 2021-2022.

La surface de jeu devrait être refaite et ce que certains appellent aujourd'hui « un champ de patates » ne devrait être plus qu'un mauvais souvenir.

Les poteaux des 2 buts seront changés, puisqu'actuellement, il y en a un qui a des poteaux ronds et l'autre des poteaux ovales.

Les abris de touches devraient être agrandis pour passer de 4 m à 5 m. Actuellement, ils sont

trop petits et plus vraiment en bon état. Ils seraient déplacés en face de ceux qui existent actuellement. Ils seront moins à la merci des ballons qui viennent les cogner lors des entraînements qui se déroulent sur la partie entre les vestiaires et le terrain, et pendant les matches, les coachs et remplaçants qui s'y trouvent seront plus à l'abri car beaucoup moins exposés à la pluie (l'exposition ne sera plus plein ouest).



DE L'ÉCOLE

Les élèves de CM2 ont bien profité en janvier de la classe de neige à Bellevaux (voir *Caillotin* n° 112).

Puis ce fut le confinement ! Il a fallu gérer avec les services municipaux la fermeture, puis les réouvertures de l'école en respectant tous les protocoles sanitaires et les décisions pédagogiques des enseignants. Les fêtes scolaires de fin d'année ont été annulées, mais la remise des livres ou dictionnaires pour tous les élèves des classes élémentaires présents a pu avoir lieu.

M. GAC n'aurait jamais imaginé une fin de carrière dans ces conditions. Encore un grand merci à ce défenseur de l'école publique et laïque pour ces 15 années à Rosières !



© Anne Maury

UNE RENTRÉE DES CLASSES ATTENDUE !

Après ce début d'année 2020 marqué par le confinement et une reprise progressive de l'école en mai et juin, nos chers bambins ont pu reprendre le chemin de l'école le mardi 1er septembre dans des conditions « presque » normales.

Le protocole sanitaire, diffusé par le ministère de l'Éducation nationale, a été mis en place par l'équipe enseignante mais également par le personnel municipal en charge de l'animation périscolaire, de la restauration scolaire ainsi que de l'entretien des bâtiments pour

pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires possibles. La configuration des bâtiments avait permis d'organiser 7 entrées différentes pour les élèves.

La rentrée de septembre a également été marquée par la primarisation des deux écoles et l'ouverture d'une 10e classe élémentaire pour faire face à l'augmentation des effectifs. L'école primaire Fernand Vigneron, qui accueille près de 400 élèves, comprend à présent 10 classes élémentaires et 5 classes préélémentaires (maternelles) et est dirigée par Mme ROUKOS.

Certains élèves ont fait connaissance avec de nouvelles institutrices (Mme KELLER-GRILLOT pour la Grande Section, Mme RAVENEAU pour les CP/CE1, Mme NÉAU pour les CE2-CM1 et Mme LARPIN pour CM1/CM2), à qui nous souhaitons la bienvenue à Rosières, alors que d'autres élèves retrouvaient les enseignants déjà présents (Mme RIGAUD et Mme GAUD pour les CP, Mme JAILLANT pour les élèves de CE1, M. ZEDAM et Mme FAUCHE pour les CE2, Mme DORMOY pour les CM1 et Mme ANCELIN pour les élèves de CM2).



En ce qui concerne les travaux dans l'école, la 10e classe a été installée dans une salle précédemment utilisée pour le périscolaire, ce qui a réduit considérablement les travaux à réaliser. A présent, l'étude pour l'accessibilité des bâtiments se poursuit.

La commission Jeunesse et Sports travaille actuellement sur un projet important concernant la restauration scolaire, qui se traduirait par la construction d'un nouveau bâtiment plus adapté aux effectifs grandissants du groupe scolaire.

RESTAURATION SCOLAIRE:

La restauration des élèves se fait dans la salle des fêtes pour respecter les distanciations préconisées. Les élèves sont au maximum trois par table et de la même classe. L'expérience de septembre a permis de gérer plus facilement la rentrée du 2 novembre.

PORT DU MASQUE :

Pour le port du masque obligatoire pour les élèves des classes élémentaires, la municipalité avait anticipé en commandant 1 000 masques constituant un dépôt de secours pour les élèves de l'accueil de loisirs (périscolaire, cantine). L'école a, quant à elle, reçu une dotation pour les élèves n'ayant pas de masque.

DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET DU CLUB ADOS

Cette année encore, de nombreux jeunes Caillotins ont fréquenté, durant les vacances d'été et d'automne, l'accueil de loisirs dans des conditions fort agréables malgré la crise sanitaire.

Cet été, l'équipe d'animation leur avait aménagé un programme d'activités et de sorties sur le thème de la nature : Journée à la ferme, joie de la baignade et du canoë, sorties champêtres... Tout un programme !

Détente, plaisir et découverte également pour les vacances d'automne. Une quarantaine

d'enfants ont ainsi partagé des jeux de plein-air, mais aussi des ateliers rivalisant d'adresse et de créativité. De quoi passer de bons moments entre copains dans des conditions de sécurité sanitaire maximales.

N'oublions pas la petite sieste possible pour les plus jeunes, levés tôt le matin ou déjà épuisés d'avoir « trop bien joué ! » avec les copains en matinée.

Les vacances de la Toussaint ont été marquées par la réouverture du Club ados, fermé depuis le printemps dernier.

Beaucoup de plaisir à se retrouver après ces longs mois, pour partager la sortie Nigloland toujours si appréciée, l'après-midi cinéma ou la séquence Accrobranches.

A noter que la commission Jeunesse et Sports travaille actuellement sur l'évolution du projet éducatif, outil indispensable pour définir les orientations et valeurs souhaitées par les élus et répondre aux besoins des familles et des jeunes de Rosières. Cette réflexion se traduira, à terme, par l'élaboration par l'équipe d'animation de programmes d'activités variées pour chaque période.

Pour cette année 2020, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'achat de nouvelles trottinettes, de rollers et de protections pour l'accueil de loisirs maternel, et l'aménagement d'un espace livre dans le préau vitré pour l'accueil de loisirs élémentaire.





ROSIÈRES AUX COULEURS DE NOËL

Bien que ces fêtes de fin d'année ne soient pas tout à fait celles dont nous rêvions, Rosières s'est à nouveau parée de ses habits de lumière. Illuminations, décoration du parvis de la mairie, sapin décoré dans chaque classe de l'école élémentaire, devant chaque commerce de la commune...

Une nouveauté cette année, un sapin s'est invité sur le parvis de l'Espace médical du Chêne, paré aux couleurs de la commune le jour, et illuminé la nuit venue.

Merci à toute l'équipe technique municipale et à tous ceux qui ont œuvré pour que, cette année encore, la commune de Rosières vous offre ces instants magiques de rêve et d'espérance.

A toutes et à tous, à vous petits et grands, le Conseil municipal vous souhaite une belle et bonne année 2021.



NOËL SOLIDAIRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE FERNAND VIGNERON

A l'initiative d'une enseignante de l'école primaire, les élèves de maternelle et du primaire ont réalisé des boîtes de Noël à l'intention des personnes défavorisées et des sans abri, répondant ainsi à l'opération lancée par l'association *L'Aube des Makers*, « Boîtes de Noël pour les plus démunis ».

Le projet consistait à mettre dans une boîte à chaussures, un produit d'hygiène, un produit alimentaire, un objet de loisirs et un objet chaud (gants,

bonnet) accompagnés d'un mot doux pour Noël. Chacun pouvait apporter selon ses moyens, un produit, ou une boîte à chaussures, ou du papier cadeau. Les maternelles ont fait des dessins et les plus grands ont écrit, seul ou par groupe, un mot agréable à la personne destinataire de la boîte.

Le but, pour l'équipe éducative, était d'aborder la notion de solidarité et d'entraide, d'amener les enfants à réaliser une action destinée aux autres en cette période de Noël. Les enfants ont ainsi pris conscience que certaines personnes étaient dans le besoin et ne disposaient pas toujours de tous ce qui est nécessaire pour vivre correctement.

Ce projet a démontré la générosité des familles de Rosières, cer-

tains parents ayant apporté une boîte déjà pleine.

Il a aussi permis de semer une petite graine d'empathie, de solidarité et d'entraide chez les enfants. Offrir sans attendre en retour...

Il y a eu beaucoup d'engouement et de plaisir partagé autour de ce projet.

Toutes les classes de l'école ont participé et, au final, ce sont plus de 220 boîtes qui ont été confectionnées. Elles ont été remises à l'association *L'Aube des Makers* le jeudi 17 décembre... pour pouvoir être distribuées à temps pour Noël !

Bravo aux enfants et à l'équipe éducative pour leur contribution à ce Noël solidaire...

Et un grand merci pour les personnes qui ouvriront les colis des petits Caillotins le soir de Noël !



● CADRE DE VIE DES CAILLOTINS

Une nouvelle commission axée sur notre vie sociale communale, regroupe les affaires sociales, la vie associative et la vie locale.

Elle a pris ses fonctions juste après le confinement. Divers travaux d'amélioration du cadre de vie ont été entrepris en 2020, notamment au Monument aux Morts par le remplacement des graviers par du béton désactivé et la consolidation des fondations du monument là où des ragondins avaient creusé des galeries pour s'y réfugier.

Des élagages et abattages d'arbres qui s'avéraient dangereux ont été réalisés sur la commune. Certains bancs et poubelles ont été remplacés par des équipements en PVC recyclable ne nécessitant aucun entretien. Un nouveau panneau d'informations municipales sera installé prochainement, Place Charles de Gaulle, face à la mairie. Dès à présent, la Commission travaille sur les projets à venir dans le but d'améliorer le cadre de vie des Caillotins pour que notre commune reste un lieu où il fait bon vivre.



Les maires-adjoints et les membres de la commission Affaires sociales, vie associative, vie locale, vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021, en souhaitant qu'elle soit plus agréable et moins mouvementée que 2020.

**Michel Oudin,
Nadège Levain-Laurenceau,
Béatrice Henry**

IntraMuros

Afin d'informer rapidement ses habitants, la commune a souhaité proposer aux Caillotins une application mobile



gratuite qui leur permettra, via leur smartphone et/ou tablette, de recevoir les informations diffusées par la municipalité, les événements à venir, et d'avoir accès aux différents services proposés sur le site Internet de la commune. Dès le mois de janvier, il suffira de télécharger l'application IntraMuros (aucune collecte de données personnelles), de sélectionner la commune de Rosières (dans le département de l'Aube) et de cocher la petite cloche pour recevoir les notifications de la commune.



L'ESPACE MÉDICAL DU CHÊNE

Après une ouverture prévue le 1^{er} avril mais reportée, pour cause de confinement, au 1^{er} juillet, l'Espace Médical du Chêne enrichit son offre de praticiens par l'installation d'un nouveau médecin généraliste acupuncteur, ainsi qu'une orthoptiste et une psychologue*.

Par ailleurs, afin de mieux distinguer les deux pôles, médical et paramédical, la signalétique sera précisée, notamment sur le fronton de chaque pôle, et un panneau indiquera la voie à emprunter pour le cabinet médical situé en bout d'établissement, ainsi que celle concernant les deux pôles.

*Les coordonnées de ces praticiens figurent dans les infos pratiques à la fin du Caillotin.

● DÉPISTAGE COVID-19

Le 25 août dernier, une opération de dépistage de la Covid-19 par test RT-PCR s'est déroulée dans notre commune.



Organisée par Troyes Champagne Métropole en lien avec le Centre hospitalier de Troyes, des laboratoires privés, de la TCAT et avec la participation d'agents administratifs et des services techniques municipaux, cette campagne a rencontré un franc succès.

En effet, ce sont pas moins de 200 personnes, Caillotins et habitants de l'agglomération troyenne, qui sont venus se faire dépister gratuitement sur le parking du gymnase de Rosières, dans un bus affrété par la TCAT.

Sans rendez-vous et sans ordonnance médicale, après l'en-



registrement des personnes par le personnel de la commune, les prélèvements étaient réalisés par le Centre hospitalier de Troyes et des infirmiers libéraux.

L'analyse des échantillons était confiée à des laboratoires privés et au Laboratoire départemental. Les résultats étaient transmis dans les 48 h par mail ou sms.

DON DU SANG À ROSIÈRES

Le 21 décembre dernier, l'Etablissement français du sang (EFS) organisait une collecte de sang dans notre commune.

En cette période de fin d'année où les besoins sont importants, **59 personnes, dont 5 nouveaux donneurs**, avaient répondu à l'appel de l'EFS.

10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France et chaque don permet de sauver trois vies ! Toutes les mesures de précaution avaient été mises en œuvre pour éviter les risques de transmission de virus, avec port du masque fourni et obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciation et d'hygiène renforcées.



SOLIDARITÉ EMPLOI SERVICE

Solidarité emploi service est une association créée en 1990 à l'initiative de Jacques RIGAUD, par les communes de Rosières et Saint-Julien-les-Villas. Les communes de Bréviandes, Saint-André-les-Vergers et Saint-Germain s'y sont associées au fil du temps.

Cette association, à vocation sociale, aide une population en difficulté d'accès à l'emploi, à retrouver une activité salariée. Elle met ainsi à disposition des particuliers,

entreprises et collectivités, des personnes assurant des missions ponctuelles ou régulières, orientées sur le service à la personne : ménage, repassage, jardinage, bricolage.

C'est une association dont les atouts sont multiples :

- **La souplesse** : le rythme des prestations est libre à chacun.
- **La simplicité** : l'association est l'employeur, elle se charge des obligations administratives.
- **La continuité du service** : le salarié, en cas d'absence, est remplacé.
- **La sécurité** : le salarié dispose de moyens de protection.



Vous avez besoin d'un coup de main ?

Contactez Solidarité Emploi Service au **03 25 49 78 95**
1 Rue Jean-Jacques Rousseau
10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Et le vendredi matin de 8h30 à 12h00.

COLIS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

Les 16, 17 et 18 décembre derniers, les conseillers municipaux et membres du CCAS, aidés par des bénévoles de la commune, ont distribué 485 colis aux personnes de 70 ans et plus résidant à Rosières et inscrites en mairie.

La distribution s'est faite en salle Ninet cette année, en raison de la crise sanitaire, dans le respect des mesures barrières et dans un souci de sécurité des uns et des autres.

261 aînées et 224 aînés ont eu le plaisir de découvrir les gourmandises et produits locaux qui composaient le colis (champagne, miel, confiture, ...).

Les personnes ne pouvant se déplacer ont reçu leur colis à domicile.



Les colis des résidents de la Résidence Sainte-Madeleine ont été distribués le 19 décembre directement au domicile ; les personnes résidant en EHPAD, se sont vu, quant à elles, remettre un ballotin de chocolats.

Nous souhaitons à nos aînés Caillotins nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

ALESSIA PEREIRA

Alessia PEREIRA, Lauréate du Prix Départemental aux Jeunes Musiciens 2020.

Chaque année, le Conseil départemental de l'Aube tient à récompenser les résultats et encourager les jeunes musiciens présélectionnés par leurs écoles de musique ou conservatoire d'origine.

Pour l'école de musique de Rosières-près-Troyes, c'est Alessia PEREIRA qui a été désignée lauréate du Prix aux Jeunes Musiciens pour l'année 2020.

Alessia a intégré notre école de musique en septembre 2011, à l'âge de 9 ans, où elle a étudié la formation musicale avec Stéphanie COITEUX, Sophie RENAUDOT et Alain THIERY. Elle a obtenu son diplôme de fin d'études en formation musicale en 2018.

Parallèlement, elle a suivi assidument la classe de clarinette de Jean-Marc WAGNER où elle entame actuellement sa dixième année de cours.

Lors des examens de clarinette, en fin d'année scolaire, elle a déjà obtenu cinq fois une 1^{ère} mention à l'unanimité.

Après son apprentissage en classes d'orchestre, elle a intégré l'Orchestre d'harmonie de Rosières en 2014.

Compte tenu de ses qualités musicales, en sept années d'assiduité, elle a progressivement gravi les différents niveaux dans le pupitre de clarinettes où elle occupe actuellement le poste de 1^{ère} clarinette. Avec ce brillant parcours musical, Alessia fait hon-



neur à ses professeurs, à notre école de musique et aussi à notre commune qui met à sa disposition tous les moyens nécessaires afin d'offrir une éducation musicale de qualité à tous ses élèves.

Nous souhaitons qu'Alessia soit un exemple pour nos jeunes musiciens actuellement en formation, leur prouvant ainsi qu'avec rigueur, ténacité et courage, la musique peut être source de joie et de grande satisfaction.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET
L'ORCHESTRE
D'HARMONIE

Dans *Le Caillotin* n° 112 de septembre 2020, nous vous avons présenté en détail le fonctionnement de l'école de musique pour l'année scolaire 2020/2021.

Nous vous informions également que le prochain concert de l'Orchestre d'harmonie aurait lieu le samedi 28 novembre 2020 pour fêter dignement le « 20^e Anniversaire de l'Orchestre d'Harmonie de Rosières » dont le premier concert a été donné le 13 mai 2000.

Malheureusement, le contexte sanitaire interdisant tout rassemblement, ce concert a dû être annulé au grand regret de tous les musiciens fortement mobilisés.

Mais nous restons optimistes et, conformément à la tradition de l'orchestre, nous programmons dès maintenant ...



... notre prochain concert pour le 1^{er} samedi du mois de juin, soit le samedi 5 juin 2021, au cours duquel nous fêterons également le « 25^e Anniversaire de l'École de Musique », créée sous l'impulsion de Monsieur Jacques Rigaud, ancien Maire de Rosières, en septembre 1996.

Pour la préparation de ce concert, nos deux dernières répétitions générales se sont déroulées à la salle des fêtes de Rosières, les 19 et 25 octobre derniers, dans le strict respect des règles sanitaires, avec gel hydroalcoolique à l'entrée, port du masque jusqu'au pupitre, lingettes déposées sur le sol pour récupération de la salive des cuivres et distanciation avec un espace de 4 m² par musicien.

De ce fait, ces répétitions ont permis de réunir tous les musiciens ; quelle joie de se retrouver enfin tous ensemble pour la première fois depuis le mois de mars, soit 7 mois sans répétition commune !

Nous profitons de cet article pour remercier notre Maire, Monsieur Yves Rehn, très attentif au bon fonctionnement de notre école de musique, qui nous a permis de réaliser ces répétitions dans les meilleures conditions. Concernant l'école de musique, toutes les règles de sécurité sanitaire ont été mises en place dès la reprise des cours en septembre dernier : seuls les élèves investissent l'école, avec gel hydroalcoolique à chaque entrée, sens de circulation à l'intérieur, port du masque, espace de 1 mètre entre chaque élève dans les classes de formation musicale, plexiglass séparant élèves et professeurs, désinfections des chaises et tables, etc., aération des salles de classe.

Pour l'orchestre, un espace de 4 m² par musicien nous oblige à répéter par pupitre pour respecter le nombre maximum de musiciens tolérés dans la salle des répétitions :

- de 18h30 à 19h30, pupitres de flûtes et clarinettes,
- de 19h30 à 19h45, désinfection des chaises et pupitres, aération ;
- de 19h45 à 20h45, pupitres de saxophones, cuivres et percussions.

Cette nouvelle organisation nous permet de travailler dans de bonnes conditions, en respect des règles sanitaires imposées. Dès la réouverture de l'école de musique, nous continuerons à nous adapter aux recommandations gouvernementales.

Maintenant nous attendons le feu vert pour reprendre nos activités musicales dès que possible.

Avant de retrouver notre fidèle public lors de nos prochains concerts en 2021, nous tenons, malgré cette période difficile, à présenter à tous les lecteurs du *Le Caillotin*, nos meilleurs vœux pour 2021 et surtout ceux de bonne santé.

Alain THIÉRY

ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE ROSIÈRES PENDANT LE DEUXIÈME CONFINEMENT

Compte tenu de la fermeture de l'école de musique de Rosières depuis la fin des vacances scolaires d'octobre dernier, les professeurs ont repris leurs activités en cours à distance pendant ce deuxième confinement.

Comme lors du premier confinement, chaque professeur utilise au choix les différents outils en fonction de la qualité de la connexion et de sa technicité : téléphone, Skype, WhatsApp, Google Duo, Facebook. On constate que Skype a évolué avec une meilleure qualité d'image et de son. Quelques informations par mails ont permis aux parents de se connecter assez facilement ; pour ceux qui ont rencontré des difficultés, un échange téléphonique a permis de les solutionner. En tenant compte de la disponibilité des élèves et/ou de leurs parents, les professeurs maintiennent, pour la plupart, les jours et horaires habituels fixés en début d'année scolaire 2020/2021. Avec plaisir, on constate un taux de présence aux cours de près de 100 %, donc largement supérieur au précédent confinement, ce qui laisse supposer qu'il y a de part et d'autre une meilleure appropriation des outils numériques et une forte volonté de conserver un rythme de travail régulier, propice à une source de progrès pour conserver les acquis et prendre plaisir à faire de la musique. Quelques cas de non contact s'expliquent pour raisons techniques ou professionnelles.

Les élèves et leurs parents se sont très bien adaptés à cette nouvelle situation et nous tenons à les remercier pour leur investissement sans faille. Chaque professeur fait preuve d'imagination pour s'en accommoder - les résultats sont probants - et parfois n'hésite pas, si besoin, à dépasser le temps imparti avec ses élèves. Éduquer musicalement les élèves en distanciel est un véritable tour de force suivant les outils numériques utilisés, et la préparation des cours nécessite une forte mobilisation de leur part.

Pour les cours en formation musicale et en éveil musical il a été nécessaire de dédoubler les classes de 12 élèves, du fait qu'avec Skype, 6 élèves par groupe est un maximum afin de bien les suivre individuellement. Les professeurs constatent, pour plusieurs élèves, un fort investissement leur permettant de progresser plus rapidement qu'à l'accoutumée ; on peut penser que la présence de certains parents aux cours peut être stimulante.

En conclusion, l'expérience du premier confinement nous a aidés à franchir cette nouvelle étape dans de meilleures conditions et, à ce jour, la situation est bien gérée par tous les professeurs de l'école de musique et nous les en remercions. Néanmoins, ils souhaitent tous reprendre rapidement les cours dans les locaux de l'école de musique, car pour l'éducation musicale en général, et instrumentale en particulier, rien de tel qu'une démonstration en direct pour initier au mieux nos futurs musiciens.

● RECENSEMENTS DE LA POPULATION SUR LES ANNÉES 1926 ET 1931

Beaucoup d'entre vous le connaissent... Il s'agit de Monsieur Jacky Malnar, facteur-guichetier au bureau de Poste de Rosières-près-Troyes depuis 2017.

- le château de Rosières
- l'écart de la Pointe à la Graisse (appelée Fraisse à l'époque ; secteur de l'IUT),

- l'écart de la Champignonnière,
- l'écart de la route d'Auxerre
- l'écart des Quatre Vents
- le chemin de Daudes.

Au regard des cartes IGN disponibles, on constate que le hameau de Viélaines a conservé sa géographie d'origine jusqu'en 1950.

Mais saviez-vous que notre postier est un passionné de généalogie ? Cette passion, couplée à ses activités sur notre commune, l'a conduit tout naturellement à retranscrire les recensements de la population de Rosières sur les années 1926 et 1931.



Viélaines en 1866

Viélaines en 1950

Viélaines en 2019

Après avoir consulté le site Internet des Archives départementales de l'Aube, Jacky Malnar a pu récupérer une somme d'informations sur les secteurs géographiques de la commune, la composition des familles ainsi que les métiers exercés à l'époque par les Caillotins.

Il faut savoir qu'en 1926, la commune comptait moins de 300 habitants ! Vraiment un petit village aux portes de Troyes.

Les rues d'aujourd'hui n'existaient pas. Rosières comptait 11 secteurs (appelés à l'époque « séparations ») :

- le hameau de Viélaines,
- la ferme Sainte-Eulalie (située à la sortie de Rosières en direction de Saint-Pouange)
- l'écart Saint-Lazare (situé de part et d'autre de la rocade vers la rue Paul Hervy)
- le stand de tir,
- les Pitiés (face au groupement de gendarmerie ; derrière ESTP)

Au début des années 30, Rosières comptait 65 maisons, dont 30 sur le hameau de Viélaines pour autant de foyers.

Les recensements de population donnent de précieuses informations concernant :

- l'adresse des habitations avec le nom de la rue ou du hameau et le numéro de maison ;
- les familles avec le numéro de ménage (quand plusieurs ménages habitent la même maison) ;
- les noms de famille, prénom, âge, date de naissance, lieu de naissance et nationalité ;

- la situation par rapport au « chef de ménage » (chef, épouse, fils/fille, domestique)
- la profession et le nom de l'employeur.

Du point de vue historique, ces informations nous permettent aujourd'hui de connaître le mode de vie des familles, si un domestique était hébergé ou bien un autre membre de la famille, ainsi que sur l'évolution démographique. Ils permettent également d'éveiller la curiosité de ceux qui s'intéressent au passé de leurs aïeux.



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes et des Loisirs n'ayant pu réaliser ses animations, nous espérons que l'année 2021 nous permettra de vous retrouver enfin.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Michel OUDIN

• PARENT'HOUSIASME

L'association Parent'Housiasme, contrainte d'annuler les vide-greniers de l'année 2020 à cause de la crise sanitaire, a pu compter sur la mobilisation de nombreux parents qui ont répondu présents pour venir renforcer l'équipe. Grâce à leur disponibilité et celle de Mme Roukos, directrice du groupe scolaire, de nouvelles actions vont être réalisées afin de soutenir les projets de l'école. Une première action a déjà eu lieu cet automne en organisant une vente de chocolats qui a remporté un grand succès. Un grand merci



à tous les participants. Les bénéfices vont permettre de financer une partie des projets de toutes les classes, que ce soit pour les sorties scolaires, les adhésions à l'USEP ou à l'UNESCO.

Parent'Housiasme vous donne rendez-vous en 2021 pour de nouvelles actions et, nous l'espérons, une possible reprise des vide-greniers. Un dernier mot pour remercier les nombreuses personnes qui se sont investies ces dernières années pour faire de Parent'Housiasme une association dynamique et capable de rassembler au profit des enfants de Rosières. Un remerciement particulier à Florence Leplat, Sylvie Raymond, Maud Nacu, Eléonore Janson, Sandrine Formet et Stéphanie Debrabandère.

Odile, Audrey et Alice.

PETITS POINTS CAILLOTINS

L'année 2020 fut une année difficile pour tous.

Une courte accalmie nous a permis de nous retrouver quelques semaines avec des modifications de salle engendrant des désagréments pour pouvoir profiter de tout notre matériel.

Souhaitons que 2021 soit plus prometteuse de bonnes nouvelles afin que nous puissions reprendre nos rencontres et préparer nos expositions.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Agnès Hervy

06 88 45 16 50



LES VOIX CAILLOTINES

Les répétitions de la chorale, qui avaient repris le lundi soir fin septembre, ont vite été interrompues pour les raisons sanitaires que tout le monde connaît.

Malgré la conjoncture et grâce au dynamisme de notre chef, Christophe ALLEGRE, nous continuons à travailler, chacun chez soi, pour entretenir notre répertoire et apprendre les nouvelles chansons du programme de cette saison.

Avec un enthousiasme débordant, Christophe nous prépare « de loin » pour un nouveau spectacle que nous espérons vous proposer en 2021, à Rosières et ailleurs.

Notre chorale a eu 20 ans cette année et, dès que possible, nous fêterons dignement cet anniversaire avec notre public. Vous serez bien sûr informés.

Nous avons toujours à cœur de vous procurer de belles émotions, de vous faire découvrir les pépites de la chanson française (d'auteurs compositeurs plus ou moins connus) mises en scène et harmonisées, pour la plupart, par notre chef.

Les choristes se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2021 plus clémente et pleine d'espoir et de promesses.



POUR INFO

- **Chef de chœur** : Christophe ALLÈGRE
- **Au piano** : Alexandra RUIZ

Lors des concerts :

- **Aux percussions** : Maxime BERRUET
- **À l'accordéon** : Fabien PACKO
- **Contact** : Isabelle POTIER **06 15 91 37 06**

Isabelle POTIER *Plus d'infos sur le site internet de la mairie de Rosières*



K DANSE

KDANSE est en pause depuis mars 2020. Notre activité étant basée sur de la danse de couples exclusivement, avec changements fréquents de partenaires, nous reprendrons quand la situation sanitaire du pays sera sereine.

Bonne année à tous !

Florence Guerry
06 28 34 44 96

ROS, LE MOT DU PRÉSIDENT

L'effectif 2019/2020 du Rosières Omni Sports se situe à 1 000 adhérents. La saison dernière, les compétitions se sont terminées tôt et, heureusement, les équipes fanions des sections foot et hand avaient pu assurer leur maintien juste avant. Pour d'autres sections, certaines compétitions comme des championnats de l'Aube ou de Champagne n'ont pu avoir lieu ce qui est toujours frustrant quand on s'y prépare et que tout est annulé. Le pire est peut-être pour ceux qui avaient une chance d'avoir un titre dans leur catégorie et qui, cette saison, montent au niveau supérieur.

Cette nouvelle saison sportive qui a commencé est bien perturbée aussi puisque, dans beaucoup

de disciplines, ce qui devait se passer en une demi-phase se passera, si tout va bien, sur l'année sportive complète.

L'assemblée générale du Rosières Omni Sports, qui aurait dû avoir lieu début décembre, a été annulée pour les raisons que l'on connaît et j'espère pouvoir la programmer fin janvier ou début février. Le sport a un fort pouvoir social et humain dans une commune, que ce soit pour les jeunes qui apprennent la discipline, l'entraide, le dépassement de soi, mais également pour les autres générations car il permet à ces personnes (joueurs ou bénévoles), d'en rencontrer d'autres, de se faire des amis, et d'éviter parfois l'isolement.

Patrick MELCHERS

• ROS SECTION JUDO

Bientôt la reprise...

2020 ? ANNÉE PARTICULIÈRE...

Tout le monde se souviendra de cette année au cours de laquelle la pandémie COVID-19 s'est invitée dans nos foyers, nos vies, nous fragilisant, nous séparant de nos proches, nous privant de notre liberté, nous obligeant à nous protéger avec masques et gestes barrières et nous contraignant ainsi à suspendre toutes nos activités, y compris toutes pratiques sportives.

Au cours de ces longs mois, certains auront vécu des moments de grandes tristesses, d'isolement et de solitude. Néanmoins, il est indispensable de rebondir, d'aller de l'avant et de trouver de nouveaux beaux projets à conduire et prendre soin de soi. Le sport est une sortie vers des jours meilleurs.



Votre sérieux, votre courage et votre ténacité face à ce virus et votre volonté pour retrouver une vie normale, ont permis d'entrevoir de nouvelles perspectives... La reprise est proche !

Oui ! la reprise est proche, mais gardons bien à l'esprit que la vigilance est de rigueur ! Gardons en tête le respect des gestes barrières

afin que ce virus abdique enfin ! A la date où ces mots sont écrits, nous pourrions reprendre nos activités dès le 4 janvier 2021.

Alors, soyez au rendez-vous pour cette reprise si attendue, si espérée et si vitale !

L'équipe vous accueillera avec toutes les précautions qui s'imposent pour la bonne pratique de notre discipline mais également à votre protection.

Ensemble, respectons les consignes et gestes barrières pour la poursuite de nos activités.

Prenez soin de vous.

Sportivement !

CONTACT :

Angélique RAGON

06 67 44 89 16

philetange10@gmail.com



ROS SECTION CYCLO

Cette saison 2019 - 2020 sera à mettre
« entre parenthèses »

En effet, sur la quarantaine de sorties que compte le calendrier de notre fédération, seules cinq organisations ont été maintenues.

Même la Randonnée du Muguet (1^{er} mai) et la Rosarienne (28 juin) n'ont pu avoir lieu. Malgré tout, les 16 cyclos que compte la section ont, dès le 12 mai, repris leur vélo pour des sorties courtes en respectant les distances entre eux.

En juillet, nous avons pu prendre un grand bol d'air avec un séjour en village-vacances à Habère-Poche dans le Chablais. Ce fut l'occasion pour quelques cyclos et accompagnateurs de vivre de bons moments de convivialité.

En 2021, nous prévoyons d'organiser :

- la Randonnée du Muguet le samedi 1^{er} mai

- la Rosarienne le dimanche 4 juillet
- les Circuits des Lacs : 5 parcours (de 60 à 170 km) réalisables tout au long de la saison.

Malgré les bouleversements que nous vivons actuellement, je vous souhaite à tous une fin d'année plus heureuse au sein de vos familles.

Jean-Claude YOVANOVITCH

Composition du Bureau :

Président :

Jean-Claude YOVANOVITCH
Tél : **03 25 49 11 66**

Secrétaire :

Jacques CAUCHETEU

Trésorier :

Jean-Michel DEJEU

Vice-trésorière :

Annie JONNIAUX

Notre collègue et compagnon de route, Jackie Poinsignon, nous a quitté le 28 novembre dernier. Membre du club depuis 1995, sa gentillesse, sa modestie et son humour en faisaient un agréable ami. Secrétaire, puis vice-président, il œuvra de façon remarquable au sein du club jusqu'en 2019. Son palmarès est impressionnant : parcourant entre 7 000 et 12 000 km par an, il réalisa, entre autres, le Paris-Troyes, le Dijon-Troyes, la Marcel Bidot (205 km), l'ascension du mont Ventoux. Jackie, nous ne t'oublierons pas et tu resteras à jamais dans nos cœurs.



ROS ROSIÈRES SAINT JULIEN HANDBALL

Notre mission ? Éduquer vos enfants dans le respect des valeurs d'un sport collectif, le Handball.



Le RSJH laisse la parole à Cathy Mayayo, la manageure générale du RSJH qui vous propose cet article sur son club, le Rosières-Saint-Julien-Handball, où les tous petits, dès 3 ans, peuvent découvrir ce super sport collectif grâce au BabyHand. C'est où, c'est quand, c'est pour qui ?

Suite aux interruptions Covid, le retour après plusieurs semaines était attendu par les tous petits. Comment s'est passé cette reprise en septembre ?

CM : Plutôt bien, les anciens de la saison passée sont restés et de nombreux petits nouveaux sont arrivés. Nous espérons juste que, malgré cette nouvelle interruption au 15 octobre, que nos petits reviendront en janvier lors de la reprise.

Cette catégorie, si petits... Pourquoi et comment ?

CM : Peu de clubs accueillent cette

catégorie ; il est toujours difficile de trouver des activités ludiques pour les enfants à partir de 3 ans.

Pour répondre à cette demande, le Rosières-Saint-Julien-Handball a ouvert, depuis une dizaine d'années, des créneaux de « BabyHand » au gymnase de Rosières, le lundi soir de 17h15 à 18h15. Ce créneau accueille les 3-5 ans ; certains enfants sont scolarisés à l'école maternelle de Rosières et nos éducateurs vont les chercher à la sortie des classes. La proximité école/gymnase est un atout, ce qui permet aux parents de ne les récupérer qu'à 18h15 au gymnase. D'autres enfants viennent des communes proches, ou peu éloignées. Nous espérons, dès l'an prochain, disposer d'un créneau au gymnase Fernand Ganne sur la commune de Saint-Julien pour délivrer le même genre de prestation, car là aussi, l'école est à proximité. Cela irait sans conteste dans le sens du développement du RSJH.

Qui dirige les séances ? Dites-nous en plus !

CM : Le terrain est divisé en trois parties. Chaque terrain a un éducateur

référént qui est toujours le même. Sur le terrain des tous petits, les 2 ans et demi/3 ans, c'est moi qui anime la séance. Je propose des petits exercices de motricité globale avec ou sans matériel, des petits jeux pour qu'ils se repèrent dans l'espace, et je travaille également sur le « partager » avec un autre enfant. Je suis aidée par des bénévoles, les services civiques du club ou encore des jeunes du club. Egalement des parents et grands-parents viennent spontanément aider lors de cette séance. Sur ce groupe nous accueillons entre 8 et 16 enfants car, lors des parcours pour sécuriser ou dynamiser les ateliers, il est important d'être aidé.

Sur le terrain du milieu pour les 4 ans, Cheyenne, éducateur sportif au RSJH employée par le club, dirige avec Océane, en formation BPJEPS. Là aussi elles sont aidées par des bénévoles, ou les services civiques. Une bonne douzaine de petits participent sur ce créneau. La priorité sur ce groupe est la participation des enfants à des jeux de coopérations. Il est important de commencer à donner des notions de partage avec l'autre.

La maîtrise des éléments comme le corps, le corps avec la balle, le corps la balle et face à un adversaire ou une contrainte, cela reste des objectifs qui sont toujours les plus importants.

Sur le 3e terrain, Johan et Jean-Yves, des animateurs bénévoles du RSJH, encadrent les plus grands, les 5 ans. Un petit groupe bien bouillonnant, où l'activité est débordante et pétillante à souhait. Le ballon est au centre de la séance, les duels tireur-gardien sont plus présents, et certains démontrent déjà de réelles aptitudes. Là aussi la notion de partage est au





centre des préoccupations de nos deux éducateurs, avec comme consigne principale, respecter les règles dictées, et l'intégrité des adversaires en cas d'opposition.

Donc en fait, pour résumer, qu'est-ce que le BabyHand ?

CM : Ce sont des ateliers ludiques, à partir de 3 ans et ouverts à tous, axés autour du jeu, de la fantaisie et du rêve. L'essentiel pour l'enfant est de prendre du plaisir, tout en développant sa motricité spécifique et la mise en espace de son corps, dans le JOUER ENSEMBLE, pour ensuite commencer la pratique du handball vers 7 ans, dans le créneau qui suit, 18h20-19h30 toujours au gymnase de Rosières.

Combien d'entraînements par semaine ? Faut-il un équipement spécifique ?

CM : C'est une fois par semaine. Un short (ou jogging en hiver), un t-shirt et une paire de baskets propres suffisent. Nous avons la chance de bénéficier d'un gymnase bien chauffé et surtout très propre. Les exercices au sol sont possibles et sécurisés car le gymnase est balayé et nettoyé toutes les semaines.

Y a-t-il un objectif de compétition ?

CM : Pas à cet âge ! Les compétitions Handball, commencent vers 7 ans dans la section des « moins de 9 ans » sous forme de plateaux. Les objectifs compétitions et classement du club ne sont qu'à partir de 11 ans, catégories où le RSJH présente des équipes féminines et masculines dans de vrais championnats.

Peut-on essayer avant de se décider ?

CM : Bien sûr ! Je suis, ainsi que les entraîneurs sur place, disponible pour échanger avec vous avant et après la séance au gymnase de Rosières. De plus, en dehors de ce créneau, comme Chris et Cheyenne, nous y sommes tous les jours. Les enfants peuvent intégrer sans soucis à n'importe quel moment de la saison. Ils peuvent faire jusqu'à 4 ou 5 essais avant de décider de continuer.

Combien ça coûte ? Est-ce que c'est une activité chère ?

CM : Le tarif est de 120 € à l'année par enfant pour les

3-11 ans. Le prix est dégressif en fonction de l'arrivée ou si vous inscrivez plusieurs de vos enfants, la 3e licence d'une fratrie est facturée à 50 %.

Un mot sur le club ?

CM : Le Rosières-Saint-Julien-Handball est un club mixte de 347 licenciés sur la saison 2019-2020. 21 équipes sont engagées dans les différents championnats, nationaux, région Grand Est et départementaux. Nous avons signé des conventions, depuis 6 ans, avec des clubs satellites. Le Savino-Chapelain et Vendeuvre ont permis de développer les niveaux élites en regroupant les meilleurs éléments jeunes en filles, comme en garçons au sein du RSJH pour les équipes premières. Une section sportive est en place de la 6e à la 3e au collège Marie Curie. Un Centre de Formation Handball est en projet sur le Lycée Chrestien de Troyes.

L'équipe des Séniors Filles évolue en championnat de France National 2, et est une grande fierté pour notre commune et celle de Saint-Julien avec qui nous sommes en convention depuis 1995. Le RSJH a trois entraîneurs, diplômées d'État, à temps plein, professionnelles de l'activité. Une douzaine d'autres entraîneurs diplômés d'État ou fédéraux complètent le staff technique. Quatre services civiques, ainsi qu'une bonne quarantaine de bénévoles participent à la vie du club ! Le RSJH est une grosse entité, 8e sur près de 280 clubs en Grand Est...

Merci Cathy !

INFOS PRATIQUES

- Site du club : <http://www.rsjh.fr>
- Page Facebook : **Rosières Saint Julien Handball**
- Instagram : **@rosieres_saint_julien_hb**
- Contact infos : **rsjh@rsjh.fr**
- Contacts téléphone :
06 83 24 97 67 ou **06 89 93 12 42**
- Permanence : **Tous les jours à partir de 16h et le mercredi de 13h30 à 22h00.**



ROS SECTION TENNIS

Chers adhérentes et adhérents du ROS Tennis, en cette période inédite, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

Cette année 2020 aura été marquée par le manque cruel d'entraînements et de compétitions pour notre club. Les différentes manifestations prévues ont pu avoir lieu, certaines ont pu commencer sans pouvoir se finir, d'autres ont été reportées. Le stage enfants des vacances de la Toussaint a pu être effectué ; une dizaine d'enfants étaient présents durant ces deux semaines. Les TMC adultes et enfants ont pu commencer mais ont dû être interrompus du fait des restrictions gouvernementales. Nous espérons pouvoir les terminer dès que nous en aurons l'autorisation. Un rattrapage des cours non effectués est lui aussi prévu. Nous nous engageons à faire notre maximum pour effectuer les heures d'entraînements prévus. Pour cette année 2021, beaucoup de TMC sont prévus, des TMC en-



fants et femmes sont à l'affiche dès le début de l'année. Nous espérons pouvoir organiser la galette des rois au club, engager les championnats jeunes. Malgré un début de saison difficile, nous devons soutenir nos jeunes dans leur envie de compétition, motiver les adultes à progresser, le tennis reste un loisir mais il faut entretenir l'envie de jouer.

Nos meilleurs vœux pour cette année 2021 ! Espérons des montées au classement, des titres départementaux, de nouveaux adhérents motivés ! Nettoyez vos chaussures, vérifiez votre cordage, préparez votre sac... 2021 sera une année de tennis !

CONTACT :
Freddy HELEINE
06 29 61 74 73
rosieres.tennis@gmail.com





ROS ESCALADE

L'escalade, une activité qui grimpe !



La section ROS escalade existe depuis 2000. Malgré un arrêt forcé en 2017 suite à des problèmes techniques et au départ de l'encadrant salarié, nous avons réussi à reprendre en septembre 2019. La section est maintenant opérationnelle avec de nouveaux encadrants partagés avec le club Dévers de Troyes. Le contexte sanitaire lié au COVID n'a pas permis de finir l'année sereinement malgré un engouement très important des enfants pour cette nouvelle rentrée. Comme nous avons atteint le maximum d'adhérents pour le seul créneau possible, nous espérons ouvrir un nouveau créneau en janvier 2021, ce qui n'a, pour l'instant, pas été confirmé.

En attendant l'autorisation du gouvernement pour la réouverture des activités sportives en salle, toute l'équipe et moi-même vous souhaitons santé et plaisir pour cette nouvelle année 2021.

Philippe Ascenso

RENSEIGNEMENTS :
Philippe ASCENSO : 06 61 21 73 33
rosescalade@gmail.com

Pour information, nous sommes présents tous les mercredis de 14h à 15h30, sur le mur du complexe sportif de l'Université de Technologie de Troyes (UTT) avec toutes les mesures d'hygiène liées au COVID (masque pour les encadrants et pour les petits s'ils le tolèrent, et désinfection des mains obligatoire avant et après chaque grimpe). Ce sport mixte permet de développer des qualités nombreuses, comme la force et l'endurance musculaires, la souplesse et l'équilibre et aussi la concentration. C'est le plaisir d'apprendre la confiance en soi, à maîtriser ses peurs, à surmonter des défis et à progresser collectivement qui motivent ces sportifs.

Une activité à ne pas négliger quand on sait qu'elle fera son apparition aux Jeux Olympiques de 2024 et que le plus grand mur d'escalade sortira de terre en 2023 à Rosières. Un mur de 18 mètres (contre 13 mètres dans l'actuelle halle de l'UTT) et d'une longueur linéaire 140 mètres pourra faire l'objet de sollicitations de la part des divers clubs aubois.

L'escalade a un bel avenir... !

LES ANCIENS COMBATTANTS

LE MONUMENT DES COMBATTANTS A ÉTÉ RESTAURÉ

C'est le 12 mars 1995 que le monument « souvenir » érigé à la gloire des combattants de toutes les guerres a été inauguré en présence du colonel Girieud, commandant la délégation militaire de l'Aube, le lieutenant-colonel Senk, commandant du groupement de Gendarmerie, de Jacques Rigaud, maire de Rosières, et de Roland Veaulin, président de la section des anciens combattants.

Le colonel Girieud remettait alors le drapeau, *symbole de la Patrie, insigne de reconnaissance envers des hommes qui ont combattu, insigne de la section lors des congrès, des cérémonies patriotiques et des moments de peines...* au président qui le confiait à Jean Robinet, porte-drapeau.

Une cérémonie que tous les anciens combattants gardent précieusement dans leur mémoire. Les années ont passé... rythmées par les anniversaires des 8 mai, 11 novembre et 5 décembre, avec toujours la même ferveur et le même devoir de mémoire, rendre hommage à nos « *Morts pour la France à qui nous devons notre liberté* ».

Les années ont passé aussi pour « notre Monument », victime de l'érosion, des mauvaises herbes, des galeries des ragondins... et qui a subi des ans, l'inévitable outrage...

Des ragondins ! Mais d'où viennent-ils, ces rongeurs destructibles ?

Tout simplement des douves

de l'Auberge de jeunesse qui se trouvent non loin du monument. Ils vivent dans des terriers qu'ils prolongent par un réseau de galeries importantes et transportent un incroyable volume de terre : tôt ou tard, de graves dégâts auraient été constatés.

Les galeries ont été rebouchées. Un sol en béton désactivé recouvre le tout. L'entourage est en cours de restauration, nettoyage et vernissage.

Une belle réalisation, des aménagements appréciés, dont les anciens combattants sont très reconnaissants et espèrent pouvoir en profiter avec les habitants de la commune lors des prochaines cérémonies officielles.

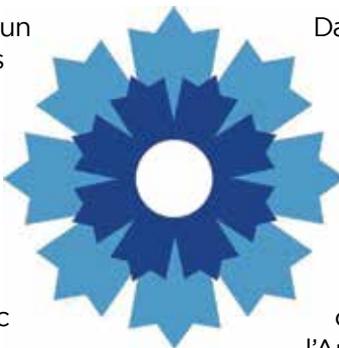


L'ARMISTICE CÉLÉBRÉ EN COMITÉ RESTREINT

Mercredi 11 novembre, devant un monument des Combattants restauré, se déroulait une cérémonie commémorant l'Armistice du 11 novembre 1918.

Selon les instructions du ministère des Armées transmises aux préfets et aux maires, la reconnaissance devait être organisée sans aucune invitation du public et dans un format restreint.

C'est ainsi que, lors de cette cérémonie, Yves Rehn, maire de Rosières, vice-président de Troyes Champagne Métropole, Michel Oudin, Premier adjoint, Maurice Boulez, président des anciens combattants, et Jean Lamorlette, porte-drapeau, rendaient hommage aux valeureux soldats de la Grande Guerre morts pour la France.



Dans le message de Geneviève Darrieussecq, lu par le maire, un hommage était rendu à tous combattants ayant vécu la guerre des tranchées et aux dix-neuf militaires français décédés au combat cette année.

Le 11 novembre 1920, un soldat inconnu achevait le long périple l'amenant du champ de bataille sur lequel il a été tué, à l'Arc de Triomphe à Paris. Un hommage lui était rendu lors du message de l'UNC lu par le président des anciens combattants.

Après le dépôt des gerbes, le salut au drapeau et la minute de silence, les participants ont chanté « La Marseillaise » pour clôturer dignement cette cérémonie commémorative.

QUE DEVIENT LA SECTION ?

8 Mai, 11 Novembre...

C'est bien la première fois que les anciens combattants ne se retrouvaient pas devant le Monument des Combattants pour participer aux cérémonies commémoratives.

Mais leurs pensées étaient avec les officiels, M. Rehn, maire de la commune, vice-président de Troyes Champagne Métropole, M. Oudin, Premier adjoint, M. Boulez, leur président, et M. Lamorlette, porte-drapeau, pour rendre hommage à nos courageux soldats morts pour la France.

A l'heure où est rédigé cet article, rien n'est encore décidé pour la cérémonie du 5 Décembre...

Pas de retrouvailles non plus pour leurs traditionnelles manifestations festives et culturelles, repas, concours de belotes, sorties... autant d'occasions de se retrouver, de passer de bons moments ensemble, de reparler des disparus, de conforter les liens d'amitié si chers aux adhérents.

Comme tous, ils se sentent bien seuls !

Quant à ce que sera 2021, on fera, ou ne fera pas en fonction des directives et des consignes.

En attendant des jours meilleurs, agissons en bons citoyens, plions-nous aux gestes barrière, respectons les règles établies, gages de jours meilleurs !

VŒUX DU PRÉSIDENT

L'année 2020 a été très difficile pour tous. Personne n'avait prévu ce « Coronavirus » qui a changé tous nos projets, qui nous a perturbés et nous perturbe encore... !

Pour 2021, à tous, je présente mes vœux les plus chers... la santé, le bonheur, la sécurité et la joie de se retrouver lors de nos futures manifestations.

Bonne année 2021 !

Maurice Boulez

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ :

- Maurice Boulez au **03 25 49 03 94**
- Roger Gosselin, responsable voyages, au **03 25 82 06 80**
- Site : <https://ancienscombattants-derosieres.blogspot.fr/>

• CLUB DES AMIS DE ROSIÈRES

Nous voici arrivés au terme de cette année 2020. Aucun d'entre nous n'imaginait vivre un jour un tel isolement ! Cette situation nous permet d'apprécier ce que représente le lien social d'une association comme la nôtre : se rencontrer au moins une fois par semaine, échanger de vive voix, plaisanter, faire des projets, c'est essentiel !

Il faut rester confiant et respecter les règles sanitaires, car ensemble nous vaincrons cette pandémie et serons plus forts pour apprécier le temps des retrouvailles.

Pensons à l'année 2021 ! Quand la situation le permettra, nous pourrions reprendre nos activités. Nous avons tous envie de voyager, alors voici nos projets de sorties :

- Déjeuner-spectacle au Moulin Rouge
- Journée publicitaire aux Arts Forains (annulée en 2020)
- Jeudi cinéma



- Journée gastronomique dans l'Yonne avec promenade en bateau et visite de caves
- Château de Breteuil en vallée de Chevreuse (annulé en 2020)
- Séjour (6 jours/5 nuits) à Kerjouanno dans le Morbihan
- Voyage surprise
- Séjour au Monténégro (annulé en 2020)
- Spectacle de Patrick Sébastien : Le plus grand cabaret du monde

Un beau programme pour cette année 2021 en espérant qu'il se réalise et que l'on puisse partager de bons moments après ces mois de solitude.

Je vous souhaite de passer du mieux possible cette fin d'année en prenant bien soin de vous.

**BONNE ANNÉE
À TOUTES ET TOUS**

Martine YOVANOVITCH

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,
CONTACTEZ :**

**Martine YOVANOVITCH au
03 25 49 11 66**

**Roger PARIGOT, responsable
de la marche au 03 25 41 86 01**



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- **CHERIF Massé, Imane**, née le 27 décembre 2019
- **CHUCHU Ethan, Sylvain, Alain**, né le 27 décembre 2019
- **MICKEL Isaac, Adhvik**, né le 6 janvier 2020
- **LAFONTAINE Ladislav, Marie, Vincent**, né le 10 janvier 2020
- **GATALETA BAGNOLI Giulio, Julien, Italo, Cataldo**, né le 9 janvier 2020
- **CLÉMENT Emmy, Barbara, Hélène**, née le 16 janvier 2020
- **DOTSE Ava, Odette, Jacqueline**, née le 16 janvier 2020
- **GONCALVES Elon, Jean-Pierre, José**, né le 23 janvier 2020
- **HADDOU Hanae**, née le 25 janvier 2020
- **CLIVOT Malo, Théo, Noé**, né le 11 février 2020
- **SERRA Luka**, né le 19 février 2020
- **DUBREUIL Léana, Nathalie, Jocelyne, Nicole**, née le 21 février 2020
- **DOMINGO Iris, Marie**, née le 24 février 2020
- **SANGUINEDE Raphael, Elio**, né le 27 février 2020
- **EVBUOMWAN Francess**, née le 27 février 2020
- **LUQUET-EHRMANN Louise, Valérie, Béatrice**, née le 19 mars 2020
- **TRINH PHAN Kimi, Phuong-Y**, née le 2 mai 2020
- **PARIS Thomas, Frédéric, Thierry**, né le 7 mai 2020
- **LE BERDER Loen**, né le 5 avril 2020
- **CANTOURNET Louison, Sylvie, Elisabeth**, née le 5 avril 2020
- **CHABUT Marius, Sandro, Gabriel**, né le 9 avril 2020
- **MIRGAIN Alexandre**, né le 17 avril 2020
- **OUKKIR Rime**, née le 23 avril 2020
- **SILA Victor, François, Dominique**, né le 30 mai 2020
- **PICARD Holly**, née le 2 juin 2020
- **LEMOINE DOUNON Léandre, Pierre**, né le 3 juin 2020
- **DEBRABANT Sacha, Louis, Bernard**, né le 13 juin 2020
- **VINCENT Gabriel, Tayeb, Hubert**, né le 24 juin 2020
- **FEUILLEBOIS Côme, Arthur, Christian**, né le 16 juillet 2020
- **FEBVRE Noé, Pierre, Mickaël**, né le 21 juillet 2020
- **DEBRABANDERE Emma, Jeanne-Marie, Bernadette**, née le 26 juillet 2020
- **JONIAUX Mila, Lola, Louna**, née le 28 juillet 2020
- **MOUGEOT Côme, Philippe, Jean-Claude**, né le 31 juillet 2020
- **PERRIN Jules, Marie-Pierre, Gérard**, né le 3 août 2020

- **BROSSAIS Morgane, Marie**, née le 27 juillet 2020
- **GOUDONNET MARTINOT Célestine**, née le 4 août 2020
- **MANIVERT Aloÿ, Jean-Claude, Jacques**, né le 9 août 2020
- **TAVARES Liliانا, Anh, Edith**, née le 2 septembre 2020
- **BONSIGNORE MARGERY Laià, Noémie, Sylvie**, née le 17 septembre 2020
- **URBIN Inaïa**, née le 4 octobre 2020
- **PARISON Alice, Marie-France, Odile**, née le 13 octobre 2020
- **GONCALVES Sam, Ben, Schaffer**, né le 7 novembre 2020
- **BOUARIF Nellia, Karine, Amina**, née le 15 novembre 2020
- **LESCUYER Charlotte, Dorothee**, née le 25 novembre 2020
- **DHENIN Marceau, Gabin, Victor**, né le 2 décembre 2020
- **MIGNOT Emma, Christine, Nadine**, née le 4 décembre 2020



MARIAGES

- **LUTZ Lionel, Eddie, Lucien, Georges** et **PUGLIESE Sylvie Natacha**, le 8 février 2020
- **DEBRABANT Pauline, Arlette, Simone, André, Marius** et **HEROLT Sandrine, Jeanne**, le 15 février 2020
- **LABILLE Guillaume, Maurice, Camille** et **BAILLY Aline, Madeleine, Emma, Hélène**, le 15 février 2020
- **SIMONNEAU François Jean-Paul Marcel** et **BRASSELET Maurine, Christine, Marie-Pierre**, le 14 mars 2020
- **GAURIER Sébastien, Gérard** et **JEANNIN Céline**, le 29 août 2020
- **BENARD Julien, Ludovic** et **ASSELIN Elodie, Monique, Danielle**, le 5 septembre 2020
- **GERBEAU Florent Jean Marcel** et **NIAY Coralie Nicole Monique**, le 5 septembre 2020
- **SANZ Ludovic, Georges, Philippe** et **GONCALVES Cindy-Laura**, le 12 septembre 2020
- **ROGOWSKI Maxime** et **DELAFUYS Fanny Annette Jacqueline**, le 19 septembre 2020
- **SAKKOUNI Tarek** et **ALMOUGHARABIE Nadia Farah Maïssa**, le 19 septembre 2020
- **GHANIM Soufiane, Kamil, Zouhair** et **DERBAL Sihem**, le 26 septembre 2020
- **EL ABBASSI Soufiane** et **EL HANNAOUI Sabah**, le 24 octobre 2020
- **GATALETA Julien Victor Gilbert Cataldo** et **BAGNOLI Sarah, Adélia, Louisa**, le 31 octobre 2020
- **MANGÉ Colette, Marcelle, Marie**, le 14 février 2020
- **LANCEAU Josiane, Christiane, Pierrette**, le 6 mars 2020
- **BOULLAY Alfred Raphaël René**, le 19 mars 2020
- **BLAIS Roger, Lucien**, le 23 mars 2020
- **LENOIR Bruno, Simon**, le 29 mars 2020
- **MILLET Jacky Henri Jules**, le 6 avril 2020
- **WAGNER Hervé Léon Henri**, le 10 avril 2020
- **BENAISSI Habiba**, le 13 avril 2020
- **POLLET Madeleine Marie**, le 13 avril 2020
- **LORETTE Sébastien Daniel**, le 1^{er} mai 2020
- **ROLOT Pierre, Emile, Henri**, le 23 mai 2020
- **MEURET Jeannine Mauricette**, le 13 juin 2020
- **BARROSSO Michèle, Lucienne**, le 22 juin 2020
- **MASSON René Claude**, le 29 juin 2020
- **GOURDIN Antony, Henri, Louis**, le 13 juillet 2020
- **JOLLY Jean, Germain**, le 11 août 2020
- **VALLOIS Marylène, Renée**, le 18 août 2020
- **MAYER Michel**, le 19 août 2020
- **DUBOIS Hélène Madeleine**, le 4 septembre 2020
- **SILVA Paulo, Jorge**, le 10 octobre 2020
- **HELLINGA Claude Louis**, le 20 octobre 2020
- **BEZANÇON Jean-Claude Marcel Roger**, le 24 octobre 2020
- **ROYER Ginette Zélie Marie Jeanne**, le 30 octobre 2020
- **CHARVAUX Michèle, Marguerite, Raymonde**, le 12 novembre 2020
- **KADDOUR Christian Claude**, le 12 novembre 2020
- **POINSIGNON Jackie, Roger, René**, le 28 novembre 2020
- **CHARIE Serge Marcel**, le 12 décembre 2020

DÉCÈS

• INFOS PRATIQUES ET CONTACTS UTILES



MAIRIE

Tel : **03.25.82.48.00**

E-mail : mairie@rosieres10.fr

Site internet :

www.commune-rosieres10.fr

[Heures d'ouverture au public](#) : Les

lundis, mardis, jeudis, vendredis : de

8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Les mercredis de 9h00 à 12h00 et de

14h00 à 17h30



Police secours : **17**

Sapeurs-pompiers : **18**

Garde médicale et Samu : **15**

Numéro d'urgence réservé aux télé-

phones portables : **112**

POLICE MUNICIPALE

Tél : **03.25.71.79.40**

Tél patrouille : **06.75.21.42.06**

De lundi au vendredi de 8h00 à 20h00



TRÉSORERIE MUNICIPALE

Trésorerie de Troyes

agglomération

143 avenue Pierre Brossolette

10000 TROYES

Tel : **03.25.73.87.71**

Mail : t010036@dgfip.finances.gouv.fr

[Horaires d'ouverture](#)

du lundi au vendredi de 8h30 à 13h



GROUPE SCOLAIRE

Place Charles de Gaulle

Ecole élémentaire : **03.25.75.01.05**

Ecole maternelle : **03.25.49.58.19**

ACCUEIL DE LOISIRS

Place Charles de Gaulle

Maternelle : **03.25.41.29.34**

Elémentaire : **03.25.41.29.35**

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél : **03.25.49.22.11**

AUBERGE DE JEUNESSE

Chemin Sainte-Scholastique

Tel : **03.25.82.00.65**

Fax : **03.25.72.93.78**

CULTE

Chapelle de Rosières

10 chemin Sainte Scholastique

Paroisse et presbytère de Saint André les vergers

Tel : **03.25.79.31.40**



CIMETIÈRE

INTERCOMMUNAL

Entrée route d'Auxerre

Tel : **03.25.49.69.25**

[Horaires d'ouverture](#) :

Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre : de 8h30 à 18h30

Du 2 novembre au 28 février : de 8h30 à 17h30

Contact pour actes administratifs : **03.25.45.27.39**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

CRÉMATORIUM

Tel : **03.25.75.39.57**



DÉCHETTERIE

3 rue des Prés Saint Jean

Saint Julien les villas

Tel : **03.25.49.65.89**

Fermée tous les mardis

[Heures d'ouverture](#) :

Été : du 1^{er} avril au 30 septembre : Du lundi

au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à

19h00 - Samedi de 9h00 à 19h00

Dimanche de 10h00 à 12h30.

Hiver : Du 1^{er} octobre au 31 mars : Du lundi

au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à

17h30 - Samedi de 9h00 à 17h30

Dimanche de 10h00 à 12h30

ORDURES MÉNAGÈRES

• Collecte des ordures ménagères :

- Secteur NORD et secteur NORD
GENDARMERIE : tous les vendredis matin
- Secteur SUD : tous les mardis matin

• Collecte des emballages recyclables

- Secteurs NORD / NORD GENDARMERIE
/ SUD : tous les lundis matin

• Collecte des déchets verts (entre novembre et mars)

- Secteur NORD et secteur SUD : tous les
mercredis matin
- Secteur NORD GENDARMERIE : tous les
vendredis matin

Pensez à sortir vos bacs/sacs la veille.



SERVICE DES EAUX SDDEA

Tel : **03.25.83.27.27**

ENEDIS (Electricité)

Dépannage :

09.72.67.50.10

GRDF (Gaz)

Dépannage :

08.00.47.33.33



MÉDECINS

● Dr Carole MENEGAULT

Cabinet : 9 avenue des

Lombards

Tel : **03.25.49.28.45**

● Dr Angélique GALINET

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **03.25.42.95.92**

● Dr Maximilien GRAFTIEAUX

Cabinet : 1 rue du Chêne

Prise de RDV : **Doctolib.fr**

● Dr Carole MINA SANCHEZ

Cabinet : 7 bis rue du Chêne

Tel : **03.25.72.14.30**

GYNÉCOLOGUE

OBSTÉTRICIEN

ÉCHOGRAPHIES

● Dr Nicolas BRISSART

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **03.25.73.65.80**

KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet : 15 bis route de
Saint-Pouange

● Mme Maud NACU

Tel : **03.25.75.50.12 -
06.64.03.62.42**

● M. Cristian NACU

Tel : **03.25.75.50.12 -**

06.65.22.35.50

● M. Adrian ORBAN

Tel : **03.25.75.50.12 -**

06.50.30.77.01

● M. Silvius-Iulian

MARTINESCU

Tel : **03.25.75.50.12**

Cabinet : 41 rue Joséphine
Baker

Tel : **03.25.49.14.17**

● M. Pawel GALKOWSKI

● Mme Christine LAUMAIN

● M. Jean-Claude BALLIGAND

● M. Tomasz HAMALA

INFIRMIERS

● M. Romain BIENVENU

● Mme Cindy CARREY

Cabinet : 35/39 rue

Joséphine Baker

Tel : **03.25.45.97.60**

● Mme Vanessa ERASSOFF

● Mme Pascale JACOB

Cabinet : 16 rue Pierre Curie

Tel : **03.25.71.89.54**

● Mme Marie-Christine

HUBERT

Cabinet : 1 rue du Chêne

Uniquement sur RDV au

cabinet et à domicile

Tel : **06.08.05.15.11**

DENTISTE

● Mme Thi Lien GROLIER

Cabinet : 3 rue de la Liberté

Tel : **03.25.46.47.70**

SAGE-FEMME

● Mme Catherine BRISSART

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **06.64.84.63.16**

SOPHROLOGUE

MASSAGE MIEUX-ÊTRE

● Mme Leslie PARIS

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **07.89.27.61.71**

Mail : contact@ankhka.com

RÉFLEXOLOGUE

RELAXOLOGUE

● M. David GARDZIEL

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **07.69.85.71.10**

GRAPHOTHÉRAPEUTE -

ART-THÉRAPEUTE

● Mme Céline MERCIER

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **06.61.59.52.72**

DIÉTÉTICIENNE

NUTRITIONNISTE

● Mme Florence NUYTEN

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **06.43.21.75.32**

ORTHOPTISTE

● Mme Fiona MONNIOT

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **07.80.96.19.07**

OSTÉOPATHES

Cabinet : 1 rue du Chêne

● Mme Marie GROSJEAN

Tel : **06.04.50.21.66**

● M. Benjamin GUERRY

Tel : **06.86.42.34.36**

Cabinet : 15 bis route de
Saint-Pouange

● Mme Aude GONDÉ

Tel : **07.88.04.05.10**

PÉDICURES - PODOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne

● M. Romain GUÉRARD

Tel : **06.50.41.63.03**

● Mme Claudia LENOIR

Tel : **03.25.82.15.65 -**

06.08.06.58.19

PSYCHOLOGUE

A partir du 1^{er} février 2021

● Mme Stéphanie DAVID

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **07 78 63 81 52**

PHARMACIE

Pharmacie des Lombards

9 avenue des Lombards

Tel : **03.25.82.35.08**

PERMANENCES JURIDIQUES

Lieu : Mairie de Rosières

Horaires : 9h00 à 11h00

Sur RDV : **09.62.63.75.48**

Dates :

Les lundis 25 janvier, 22 février, 29 mars,
26 avril, 31 mai, 28 juin et 26 juillet 2021

PERMANENCES SOCIALES

Assistante sociale de secteur Pôle des

solidarités du Département : **Mme BANZET**

Lieu : Mairie de Rosières

Permanences sur rendez-vous :

03.25.46.44.70

Dates : Les jeudis 7 et 21 janvier, 4 et 18
février, 11 et 25 mars, 8 et 22 avril,
6 et 20 mai, 3 et 17 juin, 1^{er} juillet.

RENCONTRE AVEC LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Jean HANY

Permanence un jeudi sur 2

Mairie de Saint André les Vergers

Contact : **03.25.79.08.45**



TRAITEMENT DES ROUTES ET DES TROTTOIRS EN CAS DE NEIGE ET DE VERGLAS

● Comme chaque année, les services techniques municipaux sont mobilisés pendant toute la période hivernale pour rendre praticables les voies communales en cas de neige et de verglas. Une priorité est donnée aux cours et aux abords des écoles, mais aussi aux équipements publics, et aux axes principaux, notamment ceux empruntés par les transports en commun. Un pré-salage est organisé dès que la météo annonce de la neige, suivi si nécessaire d'un salage et/ou d'un passage de lame. Les agents traitent l'ensemble de la commune à l'aide d'un camion équipé d'une saleuse et d'un tracteur équipé d'une lame.

● En période de neige ou de verglas, un trottoir non entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons. Un arrêté municipal invite chaque riverain (particulier ou autre, propriétaire ou locataire) à dégager suffisamment la neige pour permettre à deux piétons de se croiser devant chez lui. En cas de verglas, il conviendra à chaque riverain d'y mettre du sable ou du sel.

S'INFORMER SUR LES CONDITIONS DE CIRCULATION HIVERNALES

Consultez la carte de l'état des routes de l'Aube sur :

<https://inforoutes.aube.fr>

L'AVENIR EST DANS MON COMPOSTEUR !

Je participe
à la réduction
des déchets



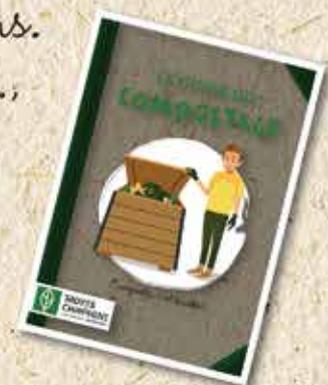
**Composteur en bois (400 litres)
bio-seau et aérateur inclus**

Achat en ligne sur troyes-champagne-metropole.fr

28€

En compostant les déchets verts de mon jardin et mes déchets de cuisine, j'obtiens un fertilisant naturel, bon pour mes plantations.

Guide du compostage sur troyes-champagne-metropole.fr



TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE
SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS
03 25 45 27 30
collectedechechs@troyes-cm.fr